

# Invitation presse

Département de Loire-Atlantique

Hôtel du Département

3, quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1

loire-atlantique.fr

**Contacts presse :**

- service.presse@loire-atlantique.fr - 02 40 99 11 13
- Anaïs Hubert - 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice - 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet - 02 40 99 17 45

Loire  
Atlantique

Nantes, le 20 novembre 2017

**Un projet de 43 M€ pour moderniser et développer le port**

## Port de La Turballe, un réaménagement ambitieux au service de tous les usages

Avec 133 km de côtes, des activités économiques et touristiques multiples, des enjeux environnementaux forts, **la mer et le littoral** représentent des **enjeux majeurs** pour le Département de Loire-Atlantique. Concrètement, le Département assure la gestion des trois ports maritimes que sont La Turballe, Le Croisic et Pornic.

A La Turballe, le port affiche une bonne santé économique depuis plusieurs années. **Activités de pêche, de plaisance, tourisme...**, ce port a également été choisi par EDF Energies Nouvelles pour **accueillir la nouvelle base de maintenance du parc éolien en mer** situé au large de Saint-Nazaire d'ici 2021.



Comment faire cohabiter les usages actuels et futurs dans l'espace contraint du port existant ? Comment accueillir de nouvelles activités liées à l'attractivité du parc éolien tout en confortant et développant les activités actuelles ? Comment prendre en compte les impératifs de sécurisation du port et offrir de bonnes conditions de navigation à tous ?

Pour relever ce défi de modernisation et de développement des infrastructures portuaires, le Département va engager un projet de **réaménagement évolutif du port**. Un **projet ambitieux** d'un montant de **43 M€**, qui devra être mené tout en préservant l'activité portuaire existante. **Présentation du projet :**

**Vendredi 24 novembre à 15 h 30**

**Port de pêche de La Turballe, à côté de la maison de la mer - salle du grand bleu**

Avec **Philippe Grosvalet**, président du Département, **Françoise Haméon**, vice-présidente déléguée tourisme, mer et littoral et **Lydia Meignen**, en charge des ports et voies navigables.